

Ce qui est écrit [ainsi](#) est un lien qui vous permet de découvrir des ressources sur internet. Cliquez dessus !

CACOPHONIE MONUMENTALE !!!



Trente personnes par messe ! « Du grand n'importe quoi ! » aurait dit ma grand-mère si elle avait entendu les propos du Président mardi soir. Drôle d'annonce aux antipodes des conclusions des échanges que les représentants des différents cultes ont pu avoir avec le gouvernement. Les cultes auraient du reprendre avec 30% de la capacité des lieux de cultes.

Le Président lui-même annonce une erreur et une rectification pour jeudi. Dérapage de trente pour cent à trente personnes, il est vrai que l'erreur est facile, reconnaissable et pardonnable. Et de fait, **le Président appelle le Président de la conférences des évêques de France pour lui dire que trente personnes était une erreur et qu'une jauge plus réaliste serait définie pour jeudi !** « Mais ça commence à faire désordre, tout ça ! » aurait rajouté ma grand-mère.

Le ministre des cultes se tait ! Mais le porte-parole du gouvernement défend sur *Europe1* la nécessité d'avoir «*des règles claires*». «*Et le fait d'avoir une jauge pour tout le monde, c'est clair*», a-t-il estimé, «*ça permet de rendre les choses claires visibles pour tout le monde, on va pas envoyer des gens pour mesurer les mètres carrés dans une église*». Ma grand-mère aurait pu lui expliquer que les églises sont des ERP (Etablissements Recevant du Public), et que les commissions de sécurité définissent à chacune de leur visite la capacité des établissements. Il faut dire que ma grand-mère savait faire une règle de trois et aurait pu lui expliquer comment on peut appliquer une présence proportionnelle à nos immenses églises.

Et voilà que le Premier des ministres confirme « la réouverture des lieux de cultes » à partir de ce week-end. Des lieux qui, ne l'oublions pas n'ont jamais été fermé ni durant le premier confinement ni durant ce deuxième confinement ! Mais voilà, **contrairement aux promesses du Président, le premier ministre maintient la limite de 30 personnes pour les cultes.**

L'ensemble des cultes s'enflamment. Des célébrations à 30 sans prendre en compte la capacité des édifices ! Il y a quelque chose de non réalisable dans ce qui est demandé. Et comme ce n'est pas réalisable, ça devient inacceptable, parce qu'on est bien au-delà des mesures sanitaires.

Est-il plus risqué d'aller à la messe que de faire ses courses dans un centre commercial où l'on se bouscule, trop souvent nez au vent ? Est-il plus risqué d'aller au Caté que d'aller à l'école ? Il semble que oui puisque nous découvrons que les lieux de cultes ont été des lieux de contaminations importants. « J'aimerais bien qu'il me donne la liste des clusters nés dans des lieux de cultes depuis le déconfinement » aurait soupiré, abbatue, ma pauvre grand-mère qui n'a rien vu de cela ni dans les journaux, ni à la télé.

Dans notre paroisse, l'EAP s'est réuni jeudi soir en urgence pour voir comment mettre en place les consignes gouvernementales pour que malgré la cacophonie monumentale de cette semaine, nous puissions vivre ce temps liturgique de l'Avent qui commence dimanche et nous prépare à célébrer la Nativité de notre Seigneur.

Vos prêtres seront lourdement sollicités. Je les remercie pour leur disponibilité. Je vous remercie aussi de les soutenir !

Père Benoît Gschwind,
Curé de la paroisse

Horaire des messes à partir du 28 novembre !

Compte tenu de la jauge irréaliste imposée par le gouvernement, nous ne pourrions pas accueillir plus de 30 personnes par messe !

Dans l'attente d'une réponse intelligible du gouvernement et d'une jauge proportionnée à la taille des églises, nous respecterons ces consignes, comme nous respectons d'ailleurs depuis des mois les gestes barrières imposés dans nos églises.

Pour permettre à tous les paroissiens de bien vivre le temps de l'Avent, les horaires des messes de notre paroisse sont donc temporairement modifiés :

**SAMEDI : Eglise Notre Dame d'Espérance à 17h et à 18h
Eglise Saint Esprit à 18h30**

**DIMANCHE : Eglise Saint Esprit à 10h
Eglise Sainte Thérèse à 10h et à 11h
Eglise Sainte Thérèse à 18h et à 19h**

**DU MARDI AU VENDREDI : Eglise Sainte Thérèse à 19h
LE MERCREDI : Eglise Notre Dame d'Espérance à 18h30**



L'église Sainte Thérèse est ouverte de 9h à 19h tous les jours. Vous pouvez vous y recueillir, allumer une bougie pour qu'elle prolonge votre prière toute la journée et soit pour d'autres signe de votre passage.

Tous les dimanches pendant le temps de l'Avent, de 16h à 18h à Sainte Thérèse : adoration silencieuse du Saint Sacrement et possibilité de recevoir le sacrement de la réconciliation.

A partir de la semaine prochaine, pour faciliter l'accueil dans les églises, il faudra « réserver » votre messe en cliquant [ici](#)

Ou en téléphonant à l'accueil de la paroisse le mardi matin ou dans la journée de mercredi : 04 67 63 05 74

Colis de Noël des « oubliés de la vie » !

Comme chaque année, notre paroisse prépare des colis de Noël pour les plus nécessiteux de notre paroisse. Merci à la Conférence Saint Vincent de Paul et à tous les acteurs de la solidarité dans notre paroisse qui porte ce projet.

Appel est fait à tous les paroissiens pour constituer ces colis.

Vous pouvez offrir toute denrée alimentaire non périssable (conserves, gâteaux, chocolats, boissons, etc...) qui aideront à constituer ces colis de Noël et permettront d'égayer les tables de Noël et du réveillon du 31

Vos dons peuvent être déposés dans les églises au moment des célébrations ou déposés à l'accueil de la paroisse.



Nos peines

Nous apprenons aussi le décès de monsieur Roger Aczel dont les funérailles seront célébrées à Sainte Thérèse lundi 30 à 9h30